

PV de l'OA du 3 février 2026 – Maison des Sports Liège

Présents : Ph. ACHTEN, D. RETERRE, P. HERBRANDT, Ph. DEFLANDRE, O. LECLUSE, E. HUMBLET, Ph. HALLEUX, B. BAGUETTE, A. MICHAUX

Excusés : M. VANDEVELD, P. SCHMETS

La séance est ouverte à 20h10.

1. Chantiers en cours au sein de la cellule « Communication »

- Nouveau logo : de tous les pré-projets présentés par Benjamin au départ d'une requête IA, c'est le plus futuriste qui emporte les suffrages ; certaines suggestions sont émises pour le personnaliser ; il faut maintenant s'assurer que les couleurs ont les bonnes nuances, confier le projet à un (e) infographiste pour le peaufiner et le transformer ensuite en fichier vectoriel ;
- Modernisation du site : le devis de la société Agile-Minds de Hannut est très intéressant tant financièrement que techniquement ; l'une ou l'autre question reste en suspens, comme l'hébergement (de préférence hors Infomaniak) et les adresses mails @volleyliege.be ; Benjamin s'informe ; la dépense sera prise en charge sur l'exercice budgétaire 2026-2027 ; l'option de sécurité supplémentaire sera prise ;
- Adresses mail @volleyliege.be : un premier « nettoyage » est réalisé : toutes les adresses « inutiles » sont supprimées ; les adresses avec n° matricule des clubs sont privilégiées ; les adresses des clubs de jeunes restent inchangées jusqu'au début de saison prochaine, de même que l'architecture actuelle ; Philippe D a été ajouté à l'adresse comptabilité @volleyliege.be ;
- Comme le document d'affiliation de la FVWB mentionne que l'adresse mail du membre n'est utilisée qu'à des fins sportives liées à la fédération, toute adresse mail générique comme coachs@volleyliege.be respecte le RGPD ; la question de mentionner cet avertissement sur les documents provinciaux est posée ;
- Publication des documents officiels comme les différents PV de réunion : une routine est mise en place : une fois que la 1^e version d'un PV est rédigée et envoyée aux administrateurs, ceux-ci ont 10 jours pour la corriger sur le Share Point ou faire leurs remarques, une fois ce délai écoulé, la version définitive est transformée en PDF et publiée sur le site.

2. AG FVWB du 7 février : derniers détails

- Notre amendement visant à diminuer le coût des cotisations administratives de 23 à 15€ a fait réagir Laurence Rase qui a annoncé que cette mesure concerne +/- 1400 personnes puisque les arbitres y sont inclus et que, par conséquent, l'impact budgétaire est de +/- 12.000€ ; notre objectif initial était de diminuer la cotisation des marqueurs et délégués au terrain non joueurs mais pas celle des arbitres ; cet

amendement n'atteint donc pas son but ; nous le retirerons en séance lors de l'AG et nous proposerons une modification du règlement lors de l'AG du 28 mars qui différenciera les administratifs des arbitres ;

- Compte tenu de l'ordre du jour et de certains sujets sensibles qui devraient susciter des débats sans doute allongés, la délégation se limitera à 5 représentants : Philippe A, Patrick, Marc, Alain C et Jean-Pierre Chisogne en 2 voitures avec Éric et Alain qui seront présents aux titres de responsable de cellule ; Philippe D enverra sa procuration à Marc.

3. Interprovinces

Tout est en attente des réactions des différentes provinces qui, hormis Liège, n'ont pas encore fait part de leur avis à propos de la réforme proposée par Dominique Blairon.

4. Trésorerie

- Obligations légales : nous sommes en ordre vis-à-vis de l'UBO, la déclaration fiscale et le bilan ont été déposés ; nous pensons pouvoir être dispensés de la déclaration de patrimoine ; restent une éventuelle obligation vis-à-vis de la banque centrale des entreprises et la publication des statuts au Moniteur ;
- En marge de ce point, il a été décidé de créer un calendrier des obligations de l'ASBL avec désignation d'un responsable pour chaque action ;
- Cotisations provinciales : il y a eu vraisemblablement l'une ou l'autre erreur minime en faveur ou au détriment de certains clubs ; la moyenne des montants surfacturés est de 6€, et la moyenne des différences, positives et négatives est de 1,89 € ; en conséquence, rien ne sera entrepris cette année ;
- Le trésorier se chargera désormais d'éventuelles commandes de fleurs ou autres.

5. Tour des cellules

- **Compétition**
 - Les rencontres remises lors du weekend d'intempéries peinent à être reprogrammées puisqu'un tiers d'entre elles ne le sont toujours pas ;
 - Le programme des 1/8^e de finale de Coupe Marcel Bodart sera terminé cette semaine ;
 - La compétition loisirs sera revue la saison prochaine pour assurer un meilleur contrôle des identités.
- **Arbitrage**
 - Il n'a pas été possible de désigner des arbitres jeunes pour le tournoi U15 Garçons à St Jo Welkenraedt ; le weekend étant très chargé, aucun parrain n'était disponible.
- **Formation**
 - La visite des installations de Malmedy pour le Challenge Luc Mercier aura lieu bientôt ;
 - Dans la foulée de la séance de Proxy Volley organisée à Thimister aura lieu une formation continue ouverte aux coaches de toutes catégories ; le sujet va être proposé à la Cellule Coaches de la FVWB ;
 - La formation pour les coaches D n'aura pas lieu avant septembre.

- **Jeunes**

- Une demande de transfert tardif de 2 jeunes joueuses de Seraing vers Remouchamps a été refusée par la FVWB, la double affiliation jeunes leur est accordée ; la cellule prendra les dispositions administratives nécessaires.

6. Divers

- Le ROI provincial a été remis en page correctement, il sera publié après validation des administrateurs ;
- La dernière liste des amendes doit être publiée ;
- Le format actuel de la Coupe Marcel Bodart n'a pas été modifié depuis de nombreuses années ; puisque la programmation des rencontres pose de plus en plus de problèmes, une réunion de réflexion aura lieu après s'être informé sur ce que font les autres provinces (francophones et néerlandophones) ;
- L'Assemblée Générale provinciale aura lieu le samedi 13 juin dans un endroit à déterminer ; l'appel à candidature sera lancé prochainement ;
- La prochaine réunion aura lieu le 4 mars à 19 heures.

La réunion est clôturée à 23h10.